



Prenons soin de nos séniors

RETOUR EN IMAGES

> p.4

SENIORS

Survilliers soutient ses aînés

> p.20

DOSSIER

Eaux

> p.24





Chères Survilloises, chers Survillois,

Alors que nous débutons cette année 2021 avec les mêmes difficultés et doutes qu'au printemps dernier, nous sommes plus que jamais déterminés à vous accompagner au quotidien.

Le virus reste bien présent, frappant nos familles, nos commerces, notre vie sociale et nos libertés. La situation économique s'aggrave jour après jour et les incertitudes sanitaires nous empêchent de nous projeter, perturbant notre vie quotidienne et nos projets.

Nous avons dû renoncer à l'organisation d'un certain nombre d'événements sur la commune, événements essentiels comme les repas et rencontres seniors, qui punctuaient pour certains d'entre vous le quotidien ; cela nous attriste profondément mais nous ne pouvons prendre aucun risque. La santé est l'affaire de tous. C'est pourquoi, je vous invite à rester vigilants en respectant les gestes barrières et le port du masque et en veillant sur les plus fragiles.

Pour autant, la crise sanitaire n'a pas freiné les ambitions de l'équipe municipale de la majorité. Nous avons pris des engagements forts envers vous et nous avançons.

Les commissions travaillent : la révision du PLU est en préparation, une étude quartier par quartier sur le stationnement est en cours, une mise en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées de certaines de nos installations est en cours, une étude sur les pistes cyclables, etc...

De nombreux projets seront initiés en 2021 dont l'installation de nouvelles caméras - les études se sont achevées en 2020 -, la continuité du déploiement numérique dans les écoles... et dernière ligne droite également pour les travaux de la maison médicale qui ouvrira ses portes aux beaux jours avec une équipe de professionnels de santé qui a hâte de rejoindre ses futurs locaux !

La commercialisation des terrains à bâtir en entrée de ville a commencé ainsi que les travaux de viabilisation. Nous reviendrons prochainement sur ce projet qui marque la naissance d'un futur quartier de Survilliers où sera construite la gendarmerie et qui alliera quartier résidentiel et zone de développement économique avec des emplois à la clef.

L'ensemble des projets fera l'objet d'informations régulières sur le site Internet de la Ville qui bénéficiera également d'un lifting.

Mobilité, logement, école, sécurité,... autant de sujets qui nous sont chers et qui nous permettent de regarder vers l'avenir.

Nous l'espérons, dans quelques mois, cette situation sanitaire sera derrière nous et nous devons alors relever d'autres défis pour être au plus proche des enjeux de demain.

Sincèrement,

A. ROLDAN MARTIN

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi, samedi : 9h - 12h

Retour en images



11 NOVEMBRE 2020

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée dans un format restreint, en raison du contexte sanitaire. Les conditions étaient particulières pour rendre hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale, mais l'émotion était présente comme chaque année.



INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

Mme le Maire, les élus et agents municipaux étaient réunis le mercredi 16 décembre 2020 pour l'inauguration de la nouvelle aire de jeux, en compagnie des enfants de l'accueil de loisirs. Cet espace de divertissement permettra aux enfants de s'amuser en toute sécurité et aux Survillois de retrouver un lieu de convivialité apprécié.





DECORATIONS DE NOEL

La ville a fait appel aux services techniques pour réaliser de beaux décors de Noël qui ont égayé nos fêtes de fin d'année et mis un peu de baume au coeur des Survillois.

LE PERE NOEL DESCEND DANS LES ECOLES

Comme chaque année, le père-noël n'a pas oublié de rendre une petite visite aux enfants des écoles maternelles le jeudi 17 décembre 2020. Les enfants avaient préparé quelques chansons pour le remercier d'être venu distribuer les cadeaux.





Hommage à Samuel Paty

Samedi 24 Octobre 2020, Place de la Bergerie : Adeline Roldao-Martins, au côté des Survillois venus nombreux, s'est exprimée lors du rassemblement en mémoire de Samuel Paty.



« Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour rendre un hommage à Samuel PATY en toute simplicité, loin des polémiques et tout détournement à caractère politique.

Un hommage à cet homme, à ce professeur, décapité par des barbares uniquement parce qu'il avait décidé d'apprendre à ses élèves à devenir **des citoyens**.

Nous avons tous dans nos cœurs, dans nos mémoires le souvenir d'un professeur qui a changé le cours de notre existence. Un instituteur qui nous a appris à lire, à compter, à nous faire confiance, un professeur qui nous a poussé dans nos retranchements, qui a suscité de notre part des réactions pour construire les adultes que nous sommes aujourd'hui..

Selon ses élèves et paires, Samuel PATY aimait passionnément enseigner et il était de ces professeurs que l'on n'oublie pas. Il s'était donné pour tâche de faire de ses élèves **des républicains : des êtres capables de penser par eux-mêmes**.

Samuel Paty n'était l'ennemi de personne.

Et pourtant... Samuel Paty a été tué car il incarnait la République.

Samuel PATY a été tué par ceux qui se nourrissent de l'ignorance, cultivent la haine.

Samuel PATY a été la victime de la bêtise, du mensonge, de l'amalgame, de la haine de l'autre, de la haine de ce que nous sommes profondément : **des citoyens libres !**

Depuis plusieurs années les actes de barbaries se multiplient contre notre République, contre les valeurs que nous incarnons, contre ceux dont le métier est de nous protéger, je pense aux forces de l'ordre dont je remercie la présence ce jour... Ces actes se multiplient pour faire faillir notre société. **NOUS NE POUVONS PAS NOUS HABITUER** à ce terrorisme pernicieux et les laisser entrer dans notre quotidien, comme s'il s'agissait de simples actes de violence.

Le silence n'est pas une réponse. **Le silence ne peut pas être une réponse.**

Il nous faut éveiller les consciences et entretenir la mémoire de ceux qui ont été les cibles de ces actes terroristes.

Comme l'a précisé mercredi le Président de la République lors de l'hommage national rendu à la Sorbonne : Samuel PATY est devenu vendredi le **VISAGE** de la République, de notre volonté de briser les terroristes, de réduire les islamistes, de vivre comme une communauté de citoyens libres dans notre pays, le **VISAGE** de notre détermination à comprendre, à apprendre, à continuer d'enseigner, à être libres !

Nous défendrons la liberté et nous ne renoncerons ni aux caricatures, ni aux dessins, ni à notre mode de vie. Nous continuerons à enseigner l'Histoire, à faire découvrir la littérature, le théâtre, la musique, toutes les œuvres de l'âme et de l'esprit. Nous continuerons à débattre, à aimer la science et ses controverses, à cultiver l'humour, la tolérance et le respect de l'autre.

Monsieur Samuel Paty, **nous continuerons ce combat pour la liberté, parce qu'en France, professeur, les Lumières ne s'éteignent jamais**. Vive la République. Vive la France.

Je vous demande maintenant une minute de silence, suivi de la Marseillaise.»

Permanence juridique GRATUITE

La prochaine permanence juridique aura lieu de samedi 6 mars 2021 de 10h à 12h, en mairie.

Roissy Pays de France propose un service d'assistance juridique à distance par téléphone ou par mail, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 sans interruption.

Me Sophie Olejniczak répond à toutes vos questions en matière de :

- ▶ Habitation (troubles de voisinage, loyers, charges de copropriété...)
- ▶ Droit fiscal (impôts sur le revenu, Epargne, Plus-values...)
- ▶ Droit du travail (Modification du droit du travail, congés payés, transfert, congés maternité...)
- ▶ Défense du consommateur Famille (régimes matrimoniaux, filiation, donations, successions...)

Afin d'éviter une utilisation abusive du service, les questions sont limitées au nombre de une par jour ouvré (hors jours fériés) et par administré.

Coordonnées téléphoniques :
03 20 20 55 04 ou au 07 85 88 16 61

Contact par email :
olejniczak.sophie@avocat-conseil.fr



Boulangerie : Changement de propriétaire

Un nouveau boulanger s'est installé à Survilliers, au centre commercial du Colombier.

Horaires :

- ▶ Du lundi au samedi : de 7h à 20h
- ▶ Dimanche : de 7h à 14h



Pour rester informés des travaux sur la ligne D du RER, le bon réflexe : connectez-vous au blog du RER D pour connaître le calendrier trimestriel des travaux.

<https://maligned.transilien.com/?cat=-1>

Joindre la Police Intercommunale

Disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24 au 01 34 31 31 21
mail : police@roissypaysdefrance.fr

Adresse : Service Police Centre Intercommunal
Immeuble Le Coudray
32, rue de la Briqueterie 95380 Louvres

CCAS et EDF : ensemble pour lutter contre la précarité énergétique

La précarité énergétique peut se définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. En France, on estime que la précarité énergétique touche près de 5 millions de ménages. Afin de détecter et aider les foyers en précarité

énergétique sur Survilliers, la municipalité a signé avec EDF une convention de partenariat pour lutter contre la précarité énergétique à travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des clients EDF en difficulté.



Signature de la convention en présence de Maryse Guilbert, maire adjoint en charge des solidarités, Adeline ROLDAO-MARTINS, maire et présidente du CCAS, Emmanuel VIEGAS, directeur territorial EDF Seine-Saint-Denis et Roissy et Cynthia KRAGBE, correspondante solidarité d'EDF.

Eclairage public

Un programme de renouvellement de l'éclairage par quartier est en cours sur la ville. Les enjeux sont à la fois économiques et environnementaux.

La mise en place de LED permet de remplacer des lampes énergivores et devenues de plus en plus difficile à trouver.

Aujourd'hui 50% de la commune est passé en LED.



Une taxe d'aménagement majorée pour lutter contre la pression fiscale

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle permet d'assurer le financement des équipements de la commune.

Après avoir approuvé le taux de 5% de la part communale de la taxe d'aménagement applicable sur l'ensemble du territoire de la Commune de SURVILLIERS, par une délibération en date du 16 octobre 2020, le Conseil municipal du 17 novembre 2020 a émis un avis favorable à l'institution d'une **taxe majorée au taux de 13%** dans certaines zones urbaines ou à urbaniser.

Il s'agit précisément des zones nécessitant des travaux substantiels de voiries, ainsi que la création d'équipements publics généraux.

UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉ : POUR QUOI FAIRE ?

- Contribuer au financement d'infrastructures nouvelles : extension d'écoles, voiries, etc...
- Mieux maîtriser le développement urbain



« L'instauration d'une taxe d'aménagement majorée a un double intérêt. D'une part, elle permet de **lutter contre la pression foncière** que subit notre commune ces dernières années. En effet, la proximité avec l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et le projet du Grand Paris avivent nécessairement l'intérêt des promoteurs immobiliers pour notre village. D'autre part, dans l'hypothèse où de nouvelles constructions viendraient à être édifiées sur ces secteurs malgré la majoration de la taxe cette majoration évitera de **faire peser le financement d'équipements publics** tels que la création ou l'agrandissement d'une école par exemple sur la population existante, mais au contraire **sur les nouveaux arrivants.** »

Nélie LECKI, maire adjoint à l'urbanisme

A NOTER

Le PLU actuel avait fixé à l'horizon 2026, un nombre d'habitants à 4500 pour la commune de Survilliers. Ce chiffre a été sous-estimé à cause des statistiques de l'INSEE de l'époque, se basant sur des études de 2009, trop anciennes au regard de l'évolution démographique de la ville cette dernière décennie. De fait, la projection du nombre d'habitants à l'horizon 2030 serait plutôt de 5900 habitants. D'où l'intérêt d'une taxe d'aménagement adaptée par sectorisation, permettant d'éviter une sur-urbanisation incontrôlée de la commune.



La maison médicale ouvrira ses portes au printemps

Un point d'information avec François Varlet, Maire adjoint aux travaux



Surveilliers mag. Pouvez-vous nous dire où en sont les travaux de la maison médicale ?

François Varlet : Les travaux ont repris juste après la période de confinement et malgré quelques aléas, les entreprises s'organisent et le chantier avance bien. A ce stade, la maison médicale est couverte, et fermée, les raccordements sont faits, le ravalement est terminé, les cloisons sont terminées également, l'électricité et la plomberie sont en cours.



concessionnaires, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une ancienne canalisation d'eau abandonnée, ce qui a engendré 3 semaines d'attente pour le raccordement des eaux pluviales et usées. Malgré ces événements, le planning sera tenu pour une ouverture au printemps 2021 comme cela était prévu.

Les professionnels satisfaits, se préparent pour leur installation prochaine dans les locaux.

Surveilliers mag. Quelles sont les dernières étapes à réaliser ?

François Varlet : En ce qui concerne l'intérieur du bâtiment, il reste à finaliser les peintures et les revêtements de sol. Pour les aménagements extérieurs, la réalisation des parkings, des clôtures et des espaces verts est prévue bientôt. Enfin, le chantier se terminera avec la réfection du trottoir et de la route.

L'année 2021 marquera donc l'aboutissement d'un beau projet pour les Survillois.



Surveilliers mag. Est-il vrai que vous avez connu quelques péripéties au démarrage du projet ?

François Varlet : En effet, le sous-sol s'est trouvé inondé par le ruissellement des eaux de pluie, d'où le retard dans la réalisation de la dalle, puis une canalisation a été découverte sous le trottoir. Après de nombreuses relances auprès des différents

INSTALLATION PROCHAINE DANS LES LOCAUX :

- ▶ Prélèvement analyses
- ▶ Généralistes
- ▶ Pédiatre
- ▶ Podologue
- ▶ Sage-femme
- ▶ Infirmières
- ▶ Kinésithérapeute
- ▶ Ostéopathe
- ▶ Psychologue

Voisins vigilants et solidaires

La sécurité est une priorité pour les élus. Pour lutter contre les cambriolages et les incivilités, la mairie de Survilliers a adhéré au dispositif Voisins Vigilants.

Encouragé par le ministère de l'Intérieur, le dispositif Voisins Vigilants permet aux habitants d'une commune d'échanger des informations (par sms et/ou mail) sur leur environnement.

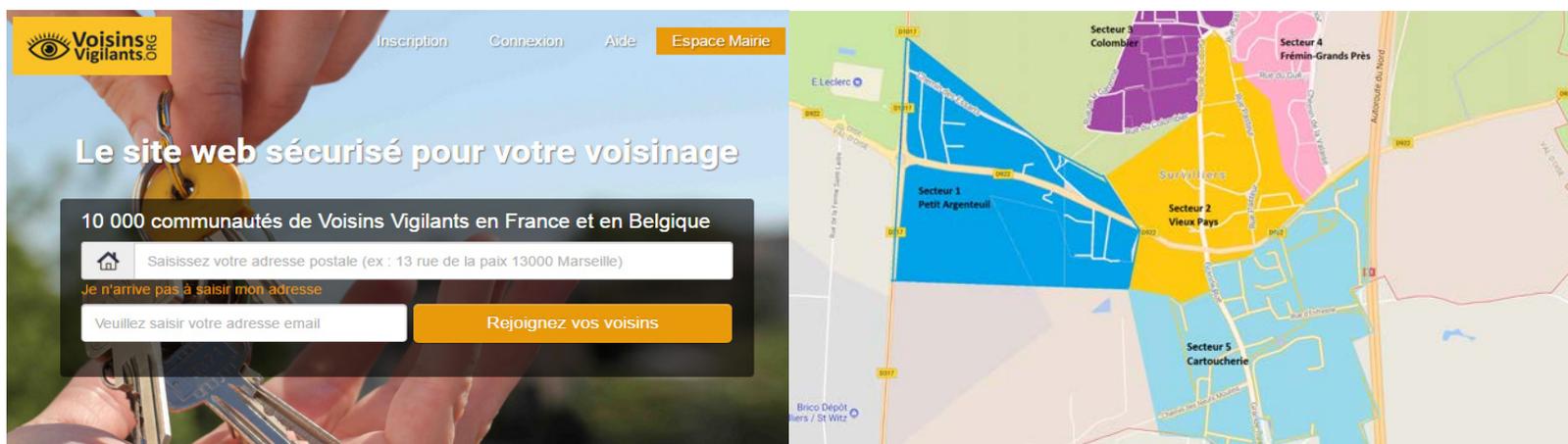
Quel est le but du dispositif ?

Il a pour vocation de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance multiforme (cambriolages, démarchages conduisant à

des escroqueries, dégradations et incivilités, ...) et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

De quelle nature sont les alertes ?

Il s'agit en premier lieu d'informations relatives à la sécurité et à la prévention : cambriolage, démarchage abusif, stationnement prolongé inhabituel, alertes météo, coupures eau et électricité, travaux importants de voirie, déviation, ... Mais elles sont également l'occasion de mettre en place des liens conviviaux dans le voisinage : signalement d'absence, covoiturage, disparition d'un animal de compagnie, achat groupé de bois de chauffage, prêt d'outils de jardinage, baby-sitting et annonces diverses.



LE SYSTÈME D'ALERTE PAR SMS ET EMAIL



Plus de renseignements : fjacq@mairiesurvilliers.fr

L'accueil de loisirs, entraide et solidarité

Le mois de décembre aura été propice à de nombreuses actions de solidarité, d'entraide sur les temps périscolaires et ce malgré la crise sanitaire qui sévit et un protocole sanitaire scrupuleusement respecté par TOUS ; il faut s'en féliciter.

Au programme :

- ▶ L'organisation du concours « Miss et Mister Noël » avec un défilé costumé et une chanson de Noël à entonner (à l'école du Colombier élémentaire)
- ▶ La décoration des écoles
- ▶ La participation à la confection des cadeaux de Noël qui ont décoré la ville (pendant les mercredis loisirs)
- ▶ La participation au bien-être des « séniors » avec les dessins dans les colis de Noël
- ▶ La mise en place « d'un arbre de citoyenneté » à l'école Romain Rolland pour sensibiliser les publics au harcèlement, aux violences physiques et verbales
- ▶ L'inauguration de l'aire de jeux avec l'accueil de loisirs

L'ensemble des enfants survillois se seront impliqués et investis lors des temps d'accueil accompagnés par les équipes d'Animation et les ATSEM. Félicitations à eux pour ce travail et ce rendu de qualité.



Le service enfance se sera également adapté à chaque changement pour offrir au public accueilli des temps de loisirs éducatifs favorisant l'autonomie, la bienveillance et la sécurité des jeunes générations.

Le personnel de restauration, les services techniques ainsi que le personnel d'entretien contribuent au quotidien au projet éducatif de territoire des élus, en valorisant les intentions éducatives portées par la Direction de l'Enfance.



Enfin, un partenariat avec les agents de la Bibliothèque a également été mis en place sur les vacances et les mercredis loisirs : l'accès à la lecture, au livre est une priorité pour l'ouverture au monde, mais également pour le plaisir de découvrir un lieu « sacralisé » qui se doit d'être accessible à toutes les tranches d'âge.

A VENIR :

- Des ateliers de calligraphie avec une artiste japonaise.
- La participation au projet Origami For Life avec la réalisation de colombes pour le palais de Tokyo (1 euro reversé au SAMU social pour chaque colombe envoyée).

Survilliers s'associe au projet Origami For Life.

Vous souhaitez participer ?

Vous pouvez déposer vos origamis à
l'accueil de la mairie à partir **du 6 février**
jusqu'au 22 février 2021.

Pour chaque oiseau de papier réalisé et collecté, 1€
sera versé par la Fondation ENGIE pour soutenir le
Samu Social de Paris



Tuto pour la réalisation
www.palaisdetokyo.com

Plus d'infos :
www.charleskaisin.com

La mairie rend homm

Témoignages à un homme qui s'est illustr



**Fabrice
LIEGAUX**

**Président de l'avenir de Survilliers
Maire adjoint aux Sports et Vie associative**

«Michel avait mis sa forte personnalité et ses compétences au service des Survillois, notamment envers les associations sportives.

Plusieurs années Président de l'Avenir de Survilliers, figure locale de notre village, il comptait pour nous tous.

Grâce à ses efforts et à sa détermination, les sections telles que la boxe thaïlandaise, la musculation, le judo et le yoga ont pu voir le jour dans notre commune.

Tous les membres de l'Avenir de Survilliers, dirigeants, comme pratiquants, tenaient à rendre hommage, par cet article à M. Michel Prulhière.

Nous savons combien ce malheur touche sa famille, et nous tenons à ce qu'elle sache que nous prenons part à sa douleur.»

**Jacky
DEPREZ**

La section de Tir

«Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme bienveillant. Toujours présent dans les grands événements de la section de tir. Il était très apprécié de tous nos adhérents en tant que président de l'Avenir de Survilliers.»

**Thomas
BECOT**

Président du Club Boxe Thaï

«Le club de l'Avenir Boxe Thaï est désolé et attristé par la disparition de Monsieur Prulhière, sans qui le club n'aurait vu le jour. Il a oeuvré en tant que trésorier et a soutenu le club toutes ces années.

C'est avec amitiés que nous prenons tous part au chagrin de la famille.»

**Carolyne
WOOD**

Club de yoga

«Nous rendons hommage à notre cher Michel, qui a permis la création de la section yoga à Survilliers.

Très dévoué et présent pour notre section, nous le remercions du fond du coeur.»

1995 - 2008

Maire adjoint aux affaires sociales,
à l'emploi et au logement

1999 - 2015

Président de l'Avenir

2008 - 2015

Maire adjoint aux Sports

2009 - 2015

Président de l'ANQAS

2015 - 2020

Conseiller délégué au Social

Il a consacré 30 ans au sein de la collectivité, sous différentes fonctions municipales et associatives. Il a oeuvré pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.

nage à Michel Prulhière

stré par son engagement et sa grande humilité

« Michel nous a quittés et c'est une page de notre histoire locale qui se tourne. (...) Merci pour toutes ces années au service des autres et pour ta grande disponibilité. »

Jean-Noël MOISSET, maire de Survilliers (de 2008 à 2020)

« Mon cher Michel,

J'ai pour ma part, quelques mots à adresser, quelques mots simples qui te caractérisent.

Nombreux sont ceux qui auraient souhaité assister à cette cérémonie pour te rendre hommage et témoigner à ta famille leur soutien... Nombreux sont ceux qui sont avec nous, par la pensée : amis, agents communaux, compagnons de route politique ou dans l'œuvre sociale. Car Michel est une figure emblématique de Survilliers, mais dont l'aura dépasse les frontières de la commune.

J'ai choisi ces 3 qualificatifs :

ENGAGÉ:

Pendant près de 40 ans, Michel voua sa vie entière à un engagement inlassable au service de sa commune. Engagé à travers ses mandats politiques dès 1989, engagé dans la vie associative et le sport, engagé dans l'action sociale auprès des plus fragiles. Michel, tu nous as tous marqués par ton engagement.

DEVOUÉ:

Michel a choisi de se consacrer aux autres. Il était dévoué à ses administrés, dévoué aux autres, tendant toujours une main, recherchant une solution pour aider.

Les élus « Survilliers Authentique »

« Elu de notre commune durant plus de 30 ans, pour nous Survillois il aura souvent été une étincelle dans nos jours heureux comme dans nos moments les plus difficiles, en inversant le sort de nombreuses familles dans le besoin. Avec sincérité, avec dignité, Michel a donné un sens à sa vie en la liant à celle des autres.

Il nous a unis en célébrant nos mariages; il nous a aidés à trouver un logement ou un emploi; il nous a toujours chaperonnés lors de nos fêtes communales ou lors de notre brocante ; il

Dévoué à la cause du maintien à domicile de nos seniors, cause dont nous partageons le combat.

TOUT SIMPLEMENT HUMAIN:

Michel a travaillé sans relâche et avec beaucoup de cœur. Ses grandes facultés d'écoute et d'empathie, son profond humanisme, son indéfectible esprit de solidarité et de fraternité sont unanimement salués et suscite le respect.

À titre personnel, je n'oublierai pas l'ami que tu as été avec lequel j'ai partagé tant de complicités et d'engagements.

À son épouse Mireille, à sa fille et à toute sa famille, j'adresse mes condoléances les plus chaleureuses et attristées.

La Municipalité se joint à moi pour honorer le souvenir de ce grand homme à la personnalité marquante.»

Enfin, je terminerai par une citation de Léonard de Vinci... qui te parlera...

« Une fois que vous aurez goûté au vol, vous marcherez à jamais les yeux tournés vers le ciel, car c'est là que vous êtes allés, et c'est là que toujours vous désirerez ardemment retourner. »

Adeline ROLDAO-MARTINS

Maire de Survilliers

nous a soutenus dans nos sections sportives en présidant l'Avenir ; il nous a tendus la main lorsque nous devons vivre avec un handicap ; il nous a accompagnés dans nos vieux jours. Il nous a tout simplement aimés. Survilliers perd l'un de ses plus grands serviteurs. »

Nelly Gicquel, Christine Sede, Laëtitia Alaphilippe, Daniel Benagou, Djiey Di Kamara et Anthony Arciero.



LE COURRIER DES SURVILLOIS

Nous avons très peur de voir le mur de la ferme situé rue du houx et rue de la liberté s'effondrer une nouvelle fois. Des enfants empruntent ce chemin, c'est dangereux ! Lise C.



«En septembre 2019, une partie du mur de la ferme située au centre du village s'est effondrée sur la voie publique. L'expert désigné par le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a considéré que le mur le long de la rue du houx présentait un péril imminent sur toute sa longueur pour la circulation piétonne et pour les véhicules et a donc recommandé de procéder au plus tôt à la démolition de ce mur. L'expert a en outre recommandé en attendant cette démolition d'empêcher les piétons d'utiliser le trottoir côté mur et de restreindre la circulation routière à la voie la plus éloignée.

C'est la raison pour laquelle la municipalité a pris un arrêté de péril imminent aux termes duquel il demandait aux propriétaires de prendre toutes les mesures visant à garantir la sécurité publique en procédant à la démolition du mur. Le mur a été arasé. Toutefois, les bâtiments anciens présentent, eux aussi, une vétusté certaine. Les propriétaires ont fait une demande d'autorisation de démolition à l'automne dernier, telle que le prévoit la procédure. En suite de cette demande et contre toute attente, l'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis défavorable à cette démolition. A ce jour, la municipalité a entrepris des démarches auprès des bâtiments de France pour rendre possible cette démolition au plus vite pour préserver la sécurité des Survillois.»

Nous entendons de plus en plus parler de coupures d'internet dans le village. Nous sommes restés trois semaines sans connexion : que se passe t-il ? Aurélie L.

«Nous sommes face à un phénomène inacceptable qui se multiplie dans de nombreuses communes dont Survilliers. Pour effectuer les raccordements de leurs clients à la fibre optique, les différents opérateurs internet ont accès aux armoires de branchement, à savoir 5 armoires situées dans l'espace public sur la commune.

Or, on constate une recrudescence des dégradations de ces armoires, bien souvent dues aux interventions de sous-traitants peu soigneux, parfois malveillants, des différents opérateurs.

Ces dysfonctionnements se manifestent par des pannes de réseau, alors même qu'une grande partie des habitants est en télétravail, crise sanitaire oblige !

Conscients de cette situation pénalisante, les élus travaillent sur des solutions et notamment un arrêté pour contraindre les opérateurs internet à signaler en amont l'intervention de leurs techniciens sur les différentes armoires. En effet, cette nécessaire traçabilité permettra d'obliger les opérateurs à assurer la bonne gestion de ces armoires... sous peine d'amende.»



Zoom sur un aéroport désert

Le secteur du transport aérien est fortement impacté par la crise sanitaire. Faute de passagers, toutes les compagnies aériennes ont diminué leur nombre de vols, et c'est toute l'économie locale (hôtellerie, restauration, etc...) qui est touchée. De nombreuses entreprises s'inquiètent pour leur avenir.

Dans ces circonstances, des mesures de soutien sont mises en place par la région et la communauté d'agglomération.

La communauté d'agglomération soutient les entreprises du territoire

Le gouvernement et les acteurs publics ont mis en place une série de mesures de soutien pour aider les entreprises à faire face au second confinement.

Ainsi, la communauté d'agglomération vient en aide aux 25 000 TPE et PME de son territoire en abondant le fonds de résilience (fonds d'avance remboursable à taux zéro) à hauteur de 380 000 €. Face à la crise, il est important de limiter les effets négatifs sur l'économie locale et l'emploi.

L'agglomération a décidé d'instituer un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises et des prélèvements au profit des petites et moyennes entreprises des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel, particulièrement impactés par la crise sanitaire.

Cette action a permis de pérenniser 209,5 emplois, dont 36 indépendants.

Sur 142 dossiers déposés, 68 entreprises ont reçu une avance remboursable, soit un taux de transformation de 47%. Le montant moyen obtenu est de 18 000 € par entreprise.

<https://www.roissypaysdefrance.fr/les-mesures-de-soutien-aux-entreprises>



A COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUTIENT LES 25 000 TPE/PME DE SON TERRITOIRE EN ABONDANT LE FONDS DE RÉSILIENCE À HAUTEUR DE 380 000 €.

JPG, une entreprise locale face à la crise

Implantée à Survilliers depuis 1976, l'entreprise JPG fait partie du tissu économique local.

Dans cette période particulière, JPG, spécialiste des fournitures et du mobilier de bureau, a su maintenir le cap. En s'adaptant rapidement à la situation sanitaire, JPG a en effet pu continuer de servir ses clients et de les accompagner sans relâche, quel que soit leur lieu de travail : à la maison ou au bureau.

Depuis février 2020, les produits d'hygiène et d'entretien ont été bien sûr plébiscités et depuis cet été, les équipements pour le télétravail sont également très demandés. Mais JPG continue bien sûr de proposer aussi toute l'étendue de ses produits en livraison rapide et d'avancer sur des projets pour toujours améliorer ses services, notamment depuis que l'entreprise a rejoint le groupe RAJA en octobre 2019.

« L'activité est là, même si certains clients souffrent inévitablement de la situation. Néanmoins, nous avons créé 40 postes en 2020, et des postes restent à pourvoir ! », indique-t-on chez JPG. Une bonne nouvelle pour ceux qui souhaitent rejoindre les équipes JPG.

“ On ne peut que se réjouir à Survilliers d'une entreprise qui se relocalise et redevient 100 % française. C'est une bonne nouvelle pour l'emploi sur le territoire. ”

Adeline ROLDAO-MARTINS,
Maire de Survilliers



Des recrutements sont en cours
Plus d'infos : www.jpg.fr



Interview de M. COUSTENOBLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE JPG



Surveilliers mag. : Comment votre entreprise a-t-elle été impactée par la crise sanitaire ?

M. Coustenoble : Malgré la crise, on peut affirmer que JPG a bien passé l'année 2020. Ce fut une année chamboulée, pleine d'imprévus, mais nous terminons avec un chiffre d'affaires équivalent à l'année 2019. Concernant la partie vente, nous avons vendu moins de mobilier, mais plus de produits d'hygiène et d'entretien. 2020 a été une année compliquée pour les grandes entreprises avec lesquelles nous avons des contrats, notamment les entreprises du secteur restauration, nous avons forcément une baisse des ventes, en revanche nous sommes en croissance via le web, les petits clients et les catalogues.

Surveilliers mag. : Comment l'entreprise s'est-elle organisée ?

M. Coustenoble : Nous nous sommes adaptés. Lors du premier confinement au printemps 2020, l'entreprise est restée ouverte, une partie des employés était en chômage partiel et une autre partie en télétravail. Pendant l'été nous avons repris sur site et à l'automne à nouveau une partie de l'effectif s'est retrouvée en télétravail. Aujourd'hui, nous travaillons à 50 % sur site et 50% en distanciel.

Surveilliers mag. : En 2019, le groupe RAJA a racheté l'entreprise. Qu'est-ce que cela a changé ?

M. Coustenoble : Il y a un vrai changement de stratégie au niveau de l'emploi. Le groupe RAJA regroupe plusieurs entités, chacune autonome dans son fonctionnement. En 2020, nous avons relocalisé l'emploi en France. Nous avons réintégré des postes au centre d'appels, en comptabilité, en gestion et approvisionnement des stocks. Des emplois qui se trouvaient auparavant en Pologne notamment. Sur

2020, 40 postes ont été créés, ce qui porte aujourd'hui l'effectif de JPG à 390 salariés. JPG est une entreprise à part entière, qui a une vraie volonté d'investir.

Surveilliers mag. : Quels sont les projets futurs de l'entreprise ?

M. Coustenoble : Notre projet : relancer l'entreprise, la marque JPG, développer et investir. Nous avons 4 axes de développement : 1) le digital : développer notre présence sur le web, 2) le savoir-faire : montrer que nous avons un réel savoir-faire dans le mobilier de bureau, nous aurons bientôt une nouvelle salle d'exposition, 3) la notoriété : ancrer la marque JPG par une campagne de notoriété (catalogue, télé, radio) et 4) l'éco-responsabilité : nous sommes certifiés ISO 14001, c'est-à-dire que nous respectons les normes environnementales en matière de gestion de l'entreprise. Nous avons mis en place une flotte interne tout électrique pour les livraisons en région parisienne, les espaces verts sur site sont tondus par des moutons, et en 2020 nous avons installé des ruches.

Surveilliers mag. : Quels sont les atouts de Surveilliers pour une entreprise comme JPG ?

M. Coustenoble : Premier atout : la proximité avec Paris, nous livrons en 24h en région parisienne, et en même temps un éloignement suffisant pour bénéficier d'une grande surface de stockage à des coûts raisonnables. Deuxième atout : le bassin d'emplois, nous pouvons aussi bien recruter dans le nord de Paris (93, 95) que dans l'Oise (Creil, Compiègne). Pour conclure, JPG est implanté à Surveilliers et compte bien y rester. Des recrutements sont d'ailleurs toujours en cours.

Une équipe engagée au service des séniors



Référente administrative

Valérie MARIE succède à Sandrine LADAME qui s'est beaucoup investie auprès de nos séniors durant ces dernières années et que l'on remercie. Elle se voit confier de nouvelles missions au sein de la commune.



Maryse GUILBERT
Maire-adjoint
Séniors & solidarités



Nadine RACAULT
Conseiller délégué
Intergénérationnel et mobilité



Jean-Jacques BIZERAY
Conseiller municipal



Josette DAMBREVILLE
Conseiller municipal

Les membres de la commission

Nelly GICQUEL
Bernadette GUILLOUX
Catherine CHAZOTTES

Micheline THERESE
Laurine MARI
Denise HOF

Annie PANNIER
Françoise WILLIAMS
Micheline BOURDILLON



La commission séniors, une commission active et impliquée, qui n'hésite pas à se mobiliser.

Survilliers soutient ses aînés

Plus que jamais les seniors doivent être vigilants et respecter les mesures barrières afin de se protéger mais cette situation n'est pas simple. C'est pourquoi, plusieurs actions sont mises en place pour maintenir le lien social et lutter contre l'isolement. Grâce à la mobilisation d'acteurs locaux, les initiatives envers nos aînés se multiplient. La commission seniors est très active et se mobilise pour apporter son soutien.

Des actions pour maintenir le lien social pendant la crise sanitaire

Ecoute et aide aux seniors fragiles et/ou isolés

Ecoute Lors du confinement, la municipalité a réactivé la cellule d'écoute et d'aide pour les seniors fragiles et/ou isolés identifiés sur la commune.

Ainsi, des appels sont effectués tous les 2 jours afin d'assurer une écoute et rompre l'isolement. 12 référents de la commission seniors se sont répartis pour effectuer ces appels aux personnes de plus de 70 ans isolées et aux couples très âgés, à la demande. Cela représente environ 100 personnes à ce jour.

Paniers, livraisons,... Par ailleurs, lors des confinements stricts, il est proposé aux seniors qui le désirent une livraison hebdomadaire de paniers de produits frais fermiers. Comme pour le premier confinement, ce sont des

produits bio (viande, conserves, légumes frais, ...) provenant de la Ferme Basile de la Chapelle-en-Serval et des fermes alentours.

Valérie Marie, référente administrative pour les seniors, coordonne les commandes qui sont ensuite livrées par Xavier, Angélique et Jean-François, 3 agents de la commune

Des visites Des solutions de proximité, comme la livraison de produits de première nécessité, la distribution de masques et des visites à domicile sont aussi réalisées régulièrement.

Maryse Guilbert, maire adjoint aux Seniors et Nadine Racault, conseillère déléguée à l'Intergénérationnel, coordonnent les différentes actions auprès de nos aînés.



Sur le stand de produits frais : Angélique, Jean-François, Xavier

Les portages à domicile

Plus que jamais le portage à domicile est apprécié. Au volant de sa voiture frigorifique, Elisabeth fait sa tournée des bénéficiaires chaque matin après avoir chargé les repas à la cantine du Colombier.

« C'est aussi un moment où nous prenons le temps de discuter avec les personnes. Pour certaines d'entre elles, c'est la seule visite de la journée », explique Elisabeth. Un sourire, un bonjour, Elisabeth amène un peu de chaleur en cette période.

Tous les jours, le service de la mairie distribue en moyenne 28 repas.



Pour tous ceux qui doivent se faire aider, le confinement a rendu les choses plus difficiles. Le portage à domicile se révèle être une solution pour lutter contre la malnutrition.

Notre partenaire, l'entreprise Convivio, propose des produits locaux et de saison, des repas végétariens et des produits faits maison dans leur cuisine centrale. Des diététiciens et des nutritionnistes interviennent dans l'élaboration des menus.

Gym douce : rester en forme et briser la solitude

Angélique, professeur de gymnastique, propose des cours de gym douce à ses adhérents en visio. Certains suivent les cours en couple, c'est un moyen de partager quelques moments de complicité.

« L'inactivité physique et la sédentarité pèse sur le moral de mes séniors ! Le manque d'exercices entraîne une diminution du tonus musculaire, les cours même en visio permettent de garder la forme et répondent aussi à un besoin de convivialité, un besoin d'être ensemble. On travaille dans une bonne ambiance. »

Cours à partir de 60 ans : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h.

Renseignements : 06 26 30 90 27



Ateliers mémoire

Actuellement suspendus, Maryse Neel espère pouvoir reprendre les ateliers mémoire qui ont lieu les jeudis de 10h30 à 11h30 à la mairie.

L'isolement et le manque de contact peuvent entraîner une altération de la mémoire.

Travailler la mémoire de façon ludique, mémoriser des mots, des suites de nombres, réciter des poèmes, bien sûr cette gymnastique de l'esprit entretient le cerveau, mais c'est aussi le plaisir de se retrouver et d'échanger. En effet, le maintien du lien social est primordial pour nos aînés.



En route vers la vaccination



Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée depuis le 27 décembre 2020 et tout au long du mois de janvier 2021 aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Afin de pouvoir vacciner les personnes prioritaires, notamment les plus de 75 ans non-résidents d'établissements, des centres de vaccination sont ouverts partout en France. Pour notre secteur, il faut se diriger vers les centres de Gonesse, Sarcelles et Garges.

Pourquoi se faire vacciner ?

Les résultats des études des candidats vaccins montrent que la vaccination permet de réduire significativement les formes graves et la mortalité due au virus.

Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme.

Transport gratuit vers le centre de vaccination de Gonesse

72 000 personnes de plus de 75 ans sont concernées par cette phase de vaccination dans le Val d'Oise.

La municipalité se mobilise pour accompagner cette démarche et a mis en place un dispositif exceptionnel de transport pour les personnes fragiles de plus de 75 ans.

Ce service est organisé par le service séniors. Il permet de prendre en charge chaque personne devant la mairie jusqu'au centre de vaccination, aller et retour. Plusieurs personnes pourront être transportées en même temps, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. L'usager est déposé devant le centre de vaccination et repris en charge ensuite pour son retour à domicile.

« A Survilliers, nous faisons le maximum pour accompagner nos séniors, malheureusement des problèmes d'approvisionnement en vaccins retardent la vaccination. », explique Maryse Guilbert, maire adjoint aux séniors.



Témoignages de séniors

C'est souvent l'entourage qui encourage les séniors fragiles : « Je n'étais pas spécialement pressée de me faire vacciner, mais mes enfants m'ont convaincue. »

« Je n'aurais pas fait la démarche d'aller seule à Gonesse pour me faire vacciner, faire le trajet, trouver une place pour se garer me freinait, mais le fait que la mairie me prenne en charge je n'ai pas hésité », nous confie l'une d'entre elles.



L'eau est une ressource naturelle et fragile. Au fil des âges, l'homme a dû inventer des techniques de plus en plus innovantes pour la préserver et la rendre accessible. L'eau courante (appelée également eau potable) est destinée à la consommation humaine et distribuée par un réseau de canalisations. On l'appelle également eau du réseau.



Sur notre commune, le service d'eau potable est géré par un syndicat le SIECCAO. D'un autre côté, pour être rejetées dans les milieux aquatiques sans provoquer de pollution, les eaux usées issues des zones d'habitation doivent être épurées. Cette gestion est réalisée par un autre syndicat : le SICTEUB.

Zoom sur ces deux syndicats...

Qui s'occupe de la production et de la distribution pour la commune ?

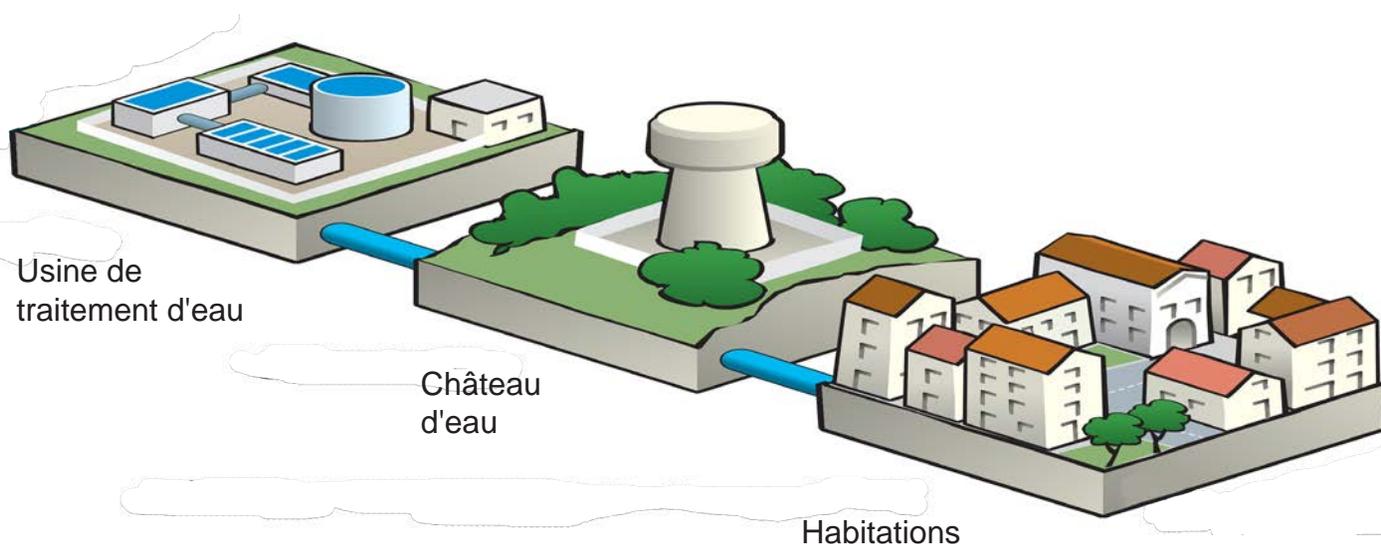
Du point de prélèvement jusqu'au robinet de l'abonné, le service d'eau potable comporte trois grandes étapes : le captage, la potabilisation et la distribution d'une eau potable conforme aux normes de qualité fixées pour protéger la santé humaine. C'est le rôle du SIECCAO.

Le SIECCAO

Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise

Il assure la production et le transport de l'eau potable pour les communes adhérentes depuis sa création en 1977, et vend son eau en gros à d'autres syndicats d'eau potable.

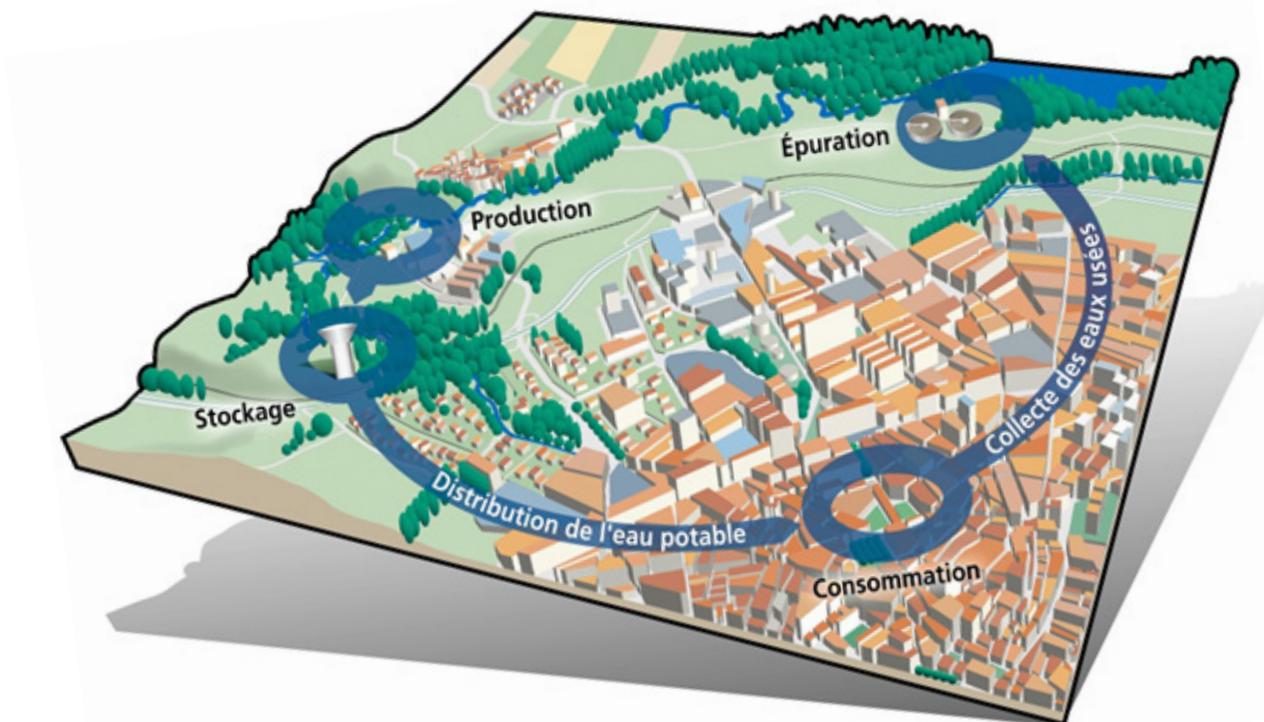
16 communes de l'Oise et du Val d'Oise sont alimentées en eau exclusivement, en plus d'un approvisionnement d'appoint aux communes alentour. Au total, ce sont près de 70 000 équivalents habitants qui boivent l'eau de la nappe d'Asnières-sur-Oise et produite par le SIECCAO.



Pour arriver jusqu'au robinet, dès la sortie de l'usine de traitement d'eau potable, l'eau est acheminée par des canalisations souterraines vers des réservoirs de stockage ou des châteaux d'eau. Des pompes

permettent de stocker l'eau en hauteur. Grâce à la pression obtenue, l'eau est ensuite acheminée vers les habitations.

Distribution d'eau et d'assainissement



Le SIECCAO réalise les missions suivantes :

- Protection de la ressource
- Production, transport et stockage de l'eau potable
- Distribution de l'eau potable à l'intérieur des communes et jusqu'à l'utilisateur.

L'eau produite par le SIECCAO provient exclusivement de captages dans la nappe phréatique. Elle est prélevée à une profondeur située entre 30 et 35 m, via des forages. Le SIECCAO exploite actuellement 4 forages situés à Asnières-sur-Oise.

Une eau prélevée dans le milieu naturel est appelée « eau brute » et n'est pas naturellement potable. Elle doit donc être traitée avant sa distribution au robinet.

Qui s'occupe de la collecte des eaux usées et de l'épuration ?

Pour être rejetées dans les milieux aquatiques sans provoquer de pollution, les eaux usées issues des zones d'habitation doivent être épurées. C'est le rôle du SICTEUB.

En 2020, il devient syndicat mixte par l'adhésion de la CARPF pour les communes de Marly-la-Ville, Fosses, Survilliers, la partie zone industrielle de Saint-Witz, pour la compétence : assainissement des eaux usées (collectif : réseaux communaux et non collectif) et eaux pluviales urbaines.

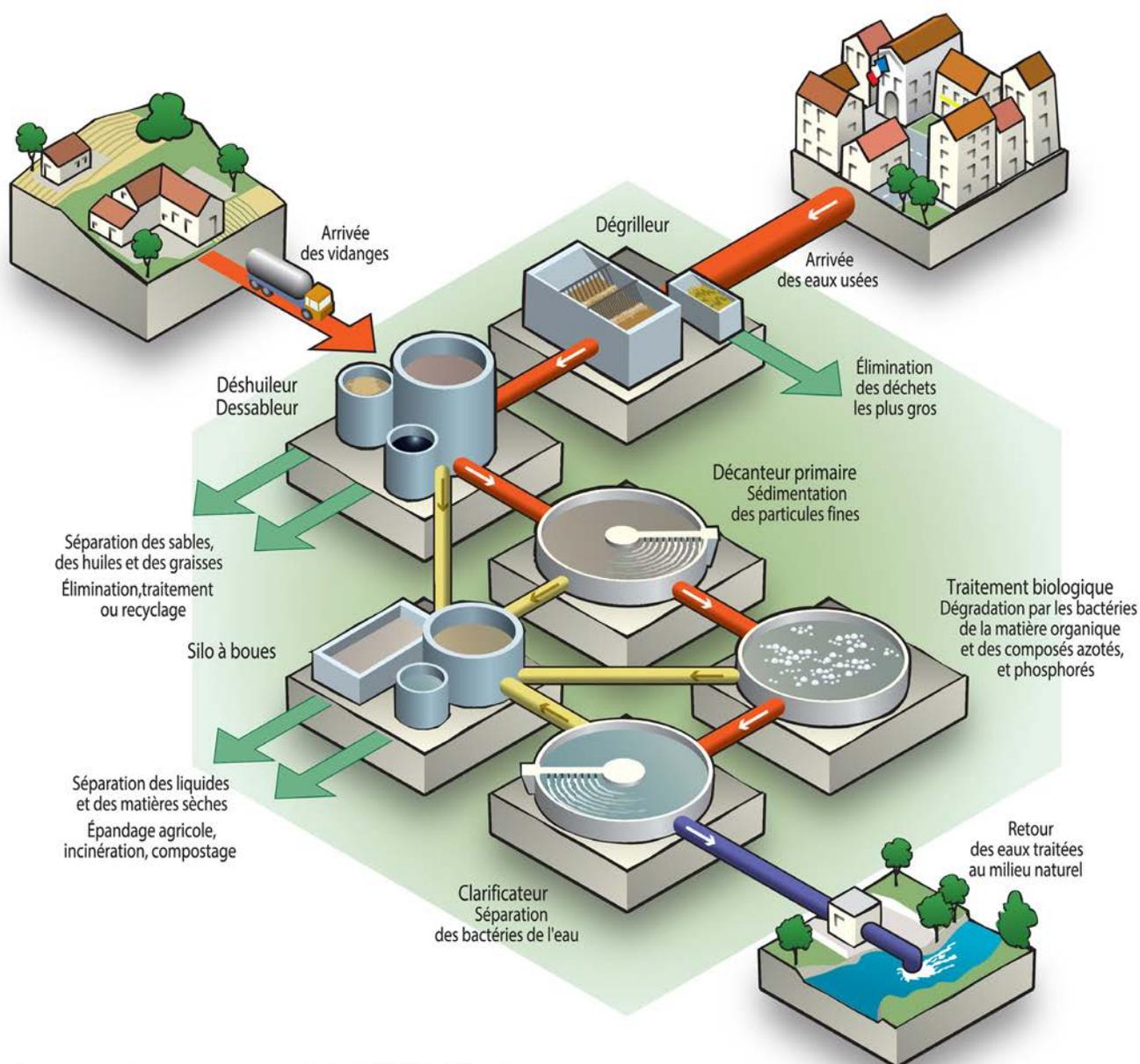
Le SICTEUB

Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux

Il s'agit d'un établissement public créé en 1974; son rôle est d'assurer la collecte et le traitement des eaux usées de 16 communes, dont Survilliers.

Aujourd'hui, Le SICTEUB comprend 21 communes dont 14 communes dans le département du Val d'Oise (Asnières-sur-Oise, Bellefontaine, Chaumontel, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Marly-la-Ville, Noisy-sur-Oise, la partie zone industrielle de Saint-Witz, Seugy, Survilliers, Viarmes) et 7 communes dans le département de l'Oise (Coye-la-Fôret, La Chapelle-en-Serval, Mortefontaine, Orry-la-Ville, Plailly, Pontarmé, Thiers-sur-Thève).

Le parcours des eaux usées



A quoi sert le SICTEUB ?

Les missions du SICTEUB sont :

- Suivi technique et financier de :
 - Fonctionnement des postes de relevage et de réseau
 - Station d'épuration
 - Des travaux neufs et de réhabilitation
- Avis sur document d'urbanisme
- Contrôle de la séparation eaux usées/pluviales lors de la vente de biens immobiliers
- Suivi de la participation au financement de l'assainissement collectif
- Suivi des industriels
- Suivi des assujettis à la redevance assainissement
- Intervention en domaine privé : mise en conformité
- Suivi des opérations immobilières si rétrocession dans le domaine communal.

Différentes interventions du SICTEUB :

Des travaux neufs et de réhabilitation : travaux d'entretien, d'exploitation et de maintenance du système de collecte et de transport.

Par exemple : opération de curage des canalisations d'eaux usées ; inspection des canalisations, nettoyage des bassins d'orage, nettoyage des postes de relevage, travaux de renouvellement d'équipement, remplacement des plaques d'égout, reprise d'affaissement de chaussée, réparation de raccordement, ...

Des interventions en domaine privé : vérification de conformité, mise en conformité des branchements (respect de la séparation eaux usées/pluviales).

Dans le pôle industriel : cela concerne tous les rejets résultant d'une utilisation de l'eau autre que domestique.

Les entreprises sont obligées d'avoir une autorisation de déversement des eaux usées pour limiter la pollution du milieu naturel et limiter aussi les rejets qui peuvent nuire aux stations d'épuration.

- Suivi et vérification de la séparation eaux usées/pluviales
- Comptabilité des rejets avec système d'assainissement public
- Accompagnement dans les démarches de mise en conformité
- Obtention de subvention de l'agence de l'eau.

La station d'épuration d'Asnières-sur-Oise



Le principe d'une station d'épuration est de mettre en œuvre des procédés artificiels qui imitent le processus naturel d'auto-épuration des cours d'eau.

Pourquoi traiter ?

- Pour réduire la pollution des eaux usées
- Pour pouvoir rejeter des eaux usées dans des conditions admissibles
- Pour respecter la réglementation.



Transports scolaires

Chaque jour, les bus transportent les enfants de la commune vers leurs établissements scolaires. Un service qui permet des trajets en toute sécurité entre le domicile et l'école. Mais pas toujours facile de concilier les horaires des bus avec le planning des élèves !



Nadine Racault,
conseillère déléguée à la Mobilité
et à l'Intergénérationnel

“ Je remercie notre contact Keolis pour avoir pris en compte la requête de la commune en début d'année scolaire 2020/2021. En effet, nos jeunes rencontraient des difficultés pour se rendre au lycée Charles Baudelaire et arrivaient en retard aux cours. Keolis a entendu nos réclamations et mis en place sur la ligne R2 la desserte jusqu'à l'établissement. Depuis plus besoin de courir, plus besoin de changer de bus à la gare RER de Fosses. Plus le stress d'arriver en retard !
Je remercie également les parents et les élèves pour les remontées d'informations qui nous ont permis d'agir.
En ce qui concerne le collège, il n'y a pas de changement. Un petit rappel cependant , **il y a bien 2 bus le matin à 08h00 et 1 seul à 09h00.** Cette décision a été prise par KEOLIS en fonction du taux de remplissage des bus. ”

Réclamations - Services scolaires R1/R2



En cas de réclamation, vous pouvez signaler directement les incidents sur le site de KEOLIS. Vous trouverez le formulaire à l'adresse suivante : <http://keolis-valdoise.com>

Il est important de noter le maximum d'informations : horaires de l'incident, le lieu, le motif, etc...

Les taxis communautaires :

Un service toujours disponible sur la commune

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France permet à ses habitants de bénéficier, après autorisation délivrée par le maire de la commune et après réservation préalable, d'un taxi à destination de certains hôpitaux et établissements de soin de 9h à 17h tous les jours, sauf le dimanche.

- Uniquement valable pour les établissements de soin
- Le nombre de course est limité à 6 par personne et par mois.
- Le tarif forfaitaire est de 6€ par course.
- Les courses ne sont pas prises en charge pour les personnes à 100%.



LISTE DES HÔPITAUX ET CENTRES DE SANTÉ DESSERVIS :

L'hôpital de Gonesse (95) ;
L'hôpital Charles Richet de Villiers-le-Bel (95) ;
L'hôpital privé Nord-Parisien de Sarcelles (95) ;
La clinique chirurgicale de Domont (95) ;
L'hôpital de Senlis (60) ;
Les Centres Médicaux des Jockeys de Chantilly / Creil / Senlis (60) ;
Le centre médical de la gare à Fosses ;
Le centre médical du Parc à Louvres ;
Les centres médicaux de Goussainville ;
Centre cardiologique du Nord à Saint-Denis (93) ;
L'EHPAD du Val d'Ysieux à Luzarches.

LES ARTISANS TAXIS DE SURVILLIERS QUI PARTICIPENT AU DISPOSITIF :

- ▶ José DA CUNHA COELHO 06 77 92 94 32
- ▶ Stéphane REMY 06 08 21 56 21
- ▶ Eric TOURE 06 30 76 86 59



2020 fut une a 2021 : les associations prêt

Pour nos pratiquants survillois, la saison sportive s'avère compliquée. Nos infrastructures alternent entre ouverture pouvez être assurés que les associations restent mobilisées. Elles sont toutes prêtes à reprendre dès que la situation ce lien social qui manque cruellement à tous en cette période difficile.

La salle de musculation

► La salle de Musculation et toute son équipe de bénévoles a hâte de vous accueillir de nouveau dans ses locaux.

Rappel des horaires d'ouverture :
Toute la semaine de : 9h-11h / 17h-20h30

Pour les inscriptions ou renseignements

M. Liegaux Fabrice (Président) : 06 40 22 98 20
M. Carlier Laurent (Trésorier) : 06 72 58 11 62
M. Sacha Murtin (Secrétaire) : 06 15 05 95 48

Nos tarifs à l'année : Survillois : **170€**,
Extérieur : **195€**, Etudiant : **150€**



Musculation & Fitness Avenir de Survilliers



Tennis

Cette année, notre club de tennis Survillois, a connu des changements d'infrastructures importants.

- Le club House a été réaménagé complètement à l'intérieur.
- Le 1er court extérieur a été repeint avec des couleurs dynamiques, qui donne envie de taper dans la petite balle jaune. Le second est prévu en peinture pour début de printemps 2021.
- La réparation du court couvert en terre battue est sur le point d'être finalisée fin décembre 2020 (des travaux ont été entrepris à la suite de la chute d'un arbre sur la bâche).

année difficile, êtes à relever tous les défis

ure et fermeture au gré des recommandations gouvernementales, en fonction de l'évolution de l'épidémie. Mais vous on le permettra. Elles ont toutes en commun cette envie de faire du sport un vecteur de cohésion sociale et de retrouver

► Nous vous attendons tous impatiemment en début d'année 2021, avec vos raquettes, soit pour du loisir, ou de l'entraînement avec notre professeur diplômé d'état M. Fabrice Lasserre qui vous proposera plusieurs formules.

Pour les inscriptions ou renseignements :

Fabrice Liegaux (Président) : 06 40 22 98 20

Laurent Carlier (Trésorier) : 06 72 58 1 162

Mathieu Moutet (Secrétaire) : 06 12 15 01 09



Le nouveau club house

Baby Judo



► Les cours de judo débutent dès 4 ans. A travers des jeux ludiques, les enfants s'épanouissent et acquièrent le contrôle de soi, l'attention, la motricité et le sens du judo.

Cours : le samedi matin à 9h30 au dojo.

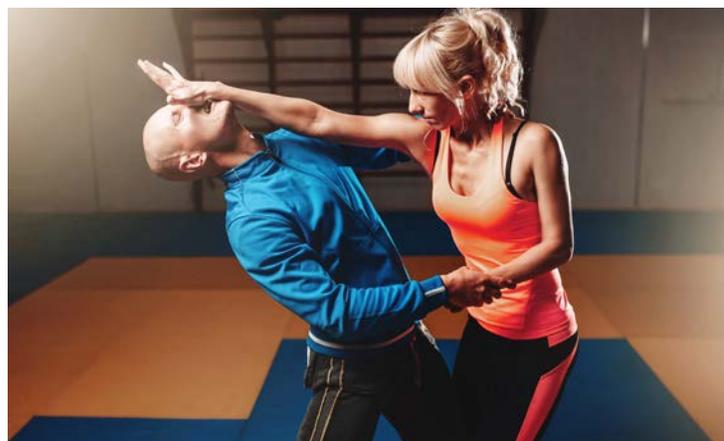
Judo self-défense

Pour assurer sa sécurité et celle des autres, rejoignez-nous au dojo le jeudi à 20h.

Renseignements : 06 84 12 96 52

Judo Self-défense

► Le concept du self-défense est d'apprendre à se défendre avec des techniques simples, efficaces et accessibles à tous. Une discipline complète qui permet de se défouler, d'apprendre à s'affirmer et qui permet aussi de vivre plus sereinement. Voici quelques bonnes raisons qui expliquent l'enthousiasme autour de ce sport.



Le judo c'est aussi... La self-défense

La bibliothèque pour tous

Située au cœur du village, la bibliothèque de Survilliers est un lieu d'accueil, de culture, d'animations, d'échanges et de rencontres. Elle définit comme valeur essentielle la proximité avec l'utilisateur.

La multiplication de l'offre, le développement des actions envers la jeunesse et les adultes, ainsi que la mise en place des ateliers d'informatique ont contribué à faire de la bibliothèque de Survilliers un pôle culturel central sur la commune.

L'accueil des classes : pour quels objectifs ?

Elodie BEGNIC, directrice de l'école élémentaire du Colombier s'exprime :

"Il est important d'aller à la bibliothèque pour les élèves pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il s'agit d'accéder à l'objet livre en lui-même, ce qui n'est pas forcément possible pour toutes les familles.

D'autre part, il est essentiel que les enfants puissent aborder la lecture en tant que plaisir. Ils choisissent le livre qui leur plaît, en fonction de leurs goûts, de leurs passions, de leurs envies. Cette « lecture plaisir » est accentuée par le moment de lecture, offerte par Joëlle et Célia, les bibliothécaires, qui choisissent un ouvrage qu'elles lisent à toute la classe en fin de séance. C'est un moment particulier que les enfants attendent et apprécient.

Enfin, dans le cadre de nos projets pédagogiques, l'investissement de Joëlle et Célia est très important. Elles viennent nous demander sur quels thèmes nous allons travailler en début d'année et elles préparent des expositions et des séries de livres en rapport avec notre travail. Nous avons alors la possibilité d'exploiter tout cela en classe."

Etat des lieux en chiffres...

▶ **774 inscrits** dont **365 enfants** et **409 adultes**.

▶ **Taux de fréquentation de 18%**, la moyenne nationale est à 16 %.

▶ **17000 livres prêtés** chaque année.

▶ **14000 documents** et **36 abonnements** à des magazines différents.

▶ **18 heures hebdomadaires**, ouverte tout au long de l'année, vacances scolaires comprises, la bibliothèque accueille les lecteurs du mardi au samedi.

En semaine, des créneaux sont aussi réservés pour les écoles de Survilliers :

▶ **19 classes fréquentent la bibliothèque avec leurs enseignants**, c'est-à-dire presque toutes les classes de la commune.

Gratuité de la bibliothèque

Compte tenu de l'attrait des Survillois pour la bibliothèque et d'une politique dynamique et ambitieuse pour la culture, la municipalité met en place la gratuité des adhésions pour tous les usagers à compter du 1er janvier 2021.



Des animations variées

La bibliothèque propose des contes le mercredi après-midi, une fois par mois, de septembre à avril. Elle reçoit également des expositions au cours de l'année.

À destination des scolaires, en plus des séances de lecture, elle organise des animations telles que le raconte-tapis, le conte numérique, la rencontre d'auteurs, des quiz, ...

Avec le soutien de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, la bibliothèque participe au Festival Littérature Jeunesse, au Prix Petite Enfance et met en place des spectacles qui ont lieu à la Bergerie.

Le Club lecture se réunit toutes les 6 semaines sur des thématiques différentes et parfois avec des

intervenants extérieurs pour enrichir le débat. Vous êtes intéressé, vous aimez partager vos lectures ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires.

Une grainothèque a été créée en 2017. Il s'agit d'un espace collaboratif d'échanges de semences. Le principe ? De petits sacs de graines sont mis à disposition librement, avec leurs noms et des indications sur le mode de culture. Chacun peut se servir et s'engage implicitement à déposer à son tour quelques graines de ses prochaines récoltes.

Les cours d'informatique ont lieu les vendredis de 14h à 16h. Cours débutants ou avancés : sont abordés la prise en main de l'ordinateur ou de la tablette, l'éveil internet : naviguer et communiquer, le courrier électronique,...

Deux circuits de navettes pour une offre élargie



RÉVodoc : le Réseau documentaire du Val d'Oise

Il réunit les bibliothèques et les centres de documentation du Val d'Oise qui acceptent de mettre en commun tout ou une partie de leurs fonds au bénéfice de l'ensemble des usagers, grâce au prêt entre bibliothèques. La bibliothèque de Survilliers fait partie de ce réseau depuis 2008.

Le PEB (Prêt Entre Bibliothèques) : le réseau intercommunal de la communauté d'agglomération

Des navettes hebdomadaires circulent sur le territoire Roissy Pays de France et permettent l'échange de livres dans le réseau des bibliothèques.

Ces réseaux permettent de rechercher dans les fonds d'autres bibliothèques membres des deux réseaux et de réserver en ligne, à condition d'être inscrit dans une bibliothèque du Val d'Oise. L'utilisateur est alors avisé par courriel de la suite apportée à sa demande et l'ouvrage est livré dans sa bibliothèque de rattachement.

Nouveaux horaires à compter du 1er février 2021

Mardi, vendredi : 16h - 19h, mercredi : 10h - 12h et 15h - 19h, samedi : 9h30 - 12h30 et 14h - 17h

L'école municipale de musique

« Le virus de la musique ne s'est pas éteint au sein de l'école de musique de Survilliers. » M. Dumont

Musique et Confinement

Malgré l'impossibilité de se voir en présentiel, les cours de musique ont continué tout au long de ce 2ème confinement. Que ce soit en visioconférence ou en partage de fichiers et vidéos, le plaisir d'apprendre et de jouer de la musique est resté intact.

Tous les élèves se connectent en télé pédagogie pour poursuivre leur étude musicale et instrumentale, ayant déjà eu l'expérience des cours à distance pendant le premier confinement. Il semble plus naturel, à l'heure actuelle, de travailler et de communiquer par diverses plateformes.

► Merci à tous les professeurs pour leur implication et leur créativité pendant cette période compliquée.



Sylvie Gohin, coordinatrice de l'école de musique

Projet pédagogique

La priorité est donnée à l'élève. Tout au long de sa formation, les professeurs veillent à élargir la culture musicale de l'élève en lui ouvrant de nouveaux horizons. Le répertoire peut aller du classique au contemporain. Les professeurs proposent également aux élèves des séances de musique d'ensemble.



Vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre ?

L'École Municipale de Musique de Survilliers est ouverte à tous à partir de 5 ans ½.

Un seul but : apporter à chaque élève, enfant ou adulte, le plaisir de pouvoir s'épanouir au travers de la pratique musicale.

L'EMM est un lieu de vie artistique, d'apprentissage, d'écoute, de pratiques et de partage, encadré par des professeurs diplômés.

► Lieu des cours : Théâtre de la Bergerie

Cours collectifs

Eveil musical à partir de 5 ans ½ : cours collectif de 45 mn le mercredi matin à 11h00.

Formation Musicale (solfège) : un cours collectif hebdomadaire (de 45mn ou 1h) inclus dans l'inscription.

Le cours de Formation Musicale est un complément souhaitable et recommandé à la formation instrumentale.

De la musique d'ensemble est proposée dans les classes de Flûte, Guitare et Violon.

Atelier de Musiques Actuelles

La Chorale « Les Voix de l'Ysieux », ouverte à tous, répète le samedi matin de 11h00 à 12h30

Au programme : Chansons françaises, Pop, Gospel, et plus encore...



Actions et partenariats

► L'école de musique de Survilliers est en partenariat avec les écoles de musique de Fosses, Saint-Witz et Marly-la-Ville.

Ceci s'exprime par des concerts regroupant les élèves des différentes écoles de musique dans les lieux de diffusion comme le théâtre de la Bergerie à Survilliers, la salle Lucien Jean à Marly-la-Ville, L'Espace Germinal à Fosses ou encore le foyer rural à Saint-Witz.

Cours individuels

Flûte, Violon, Guitare, Piano, Saxophone, Clarinette

► Un cours individuel hebdomadaire de 20 mn, 1/2 heure, 3/4 d'heure, 1 heure ou 1h30



► Des professeurs qualifiés

Sylvie GOHIN, Coordinatrice : flûte, chorale « Les Voix de l'Ysieux » et formation musicale,

Dominique ABIHSSIRA : violon et formation musicale,

Fabien RYBAKOWSKI : Guitare et Atelier Musiques actuelles,

Stéphan DROUADAINE : saxophone, clarinette et guitare,

Maurice DUMONT : piano

Emmanuel GOEPFERT : accompagnement piano

Programmation artistique

Chaque année, l'EMM propose des auditions, des concerts, des évaluations.



La taille des arbres en hiver, c'est encore possible !



En Février, il est encore temps pour tailler et élaguer vos arbres et vos haies qui longent les espaces publics. Ceux-ci doivent rester accessibles à toute circulation.

Les déchets verts issus des tailles ou élagage ne doivent pas être laissés sur l'espace public. Les troncs et les branchages de plus de 10 cm de diamètre sont collectés en déchèterie. Les branchages plus fins sont ramassés par le Sigidurs, en fagots ficelés avec des liens naturels, concernant les déchets plus petits : feuilles, herbe tondue, fleurs coupées et autres, ils sont à mettre dans les conteneurs à déchets verts.

La collecte des déchets verts a lieu le mercredi matin, une fois par mois en hiver. Vos bacs doivent être sortis la veille au soir selon le calendrier du Sigidurs.

Les prochains ramassages sont prévus le 17 février et le 17 mars.

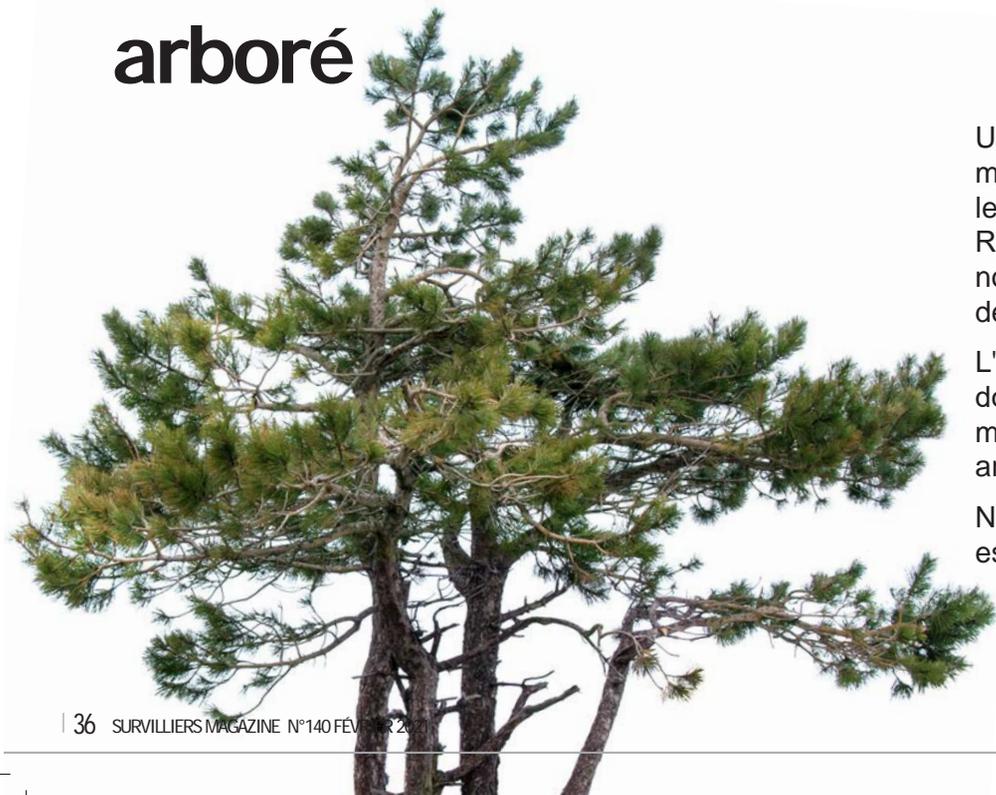
► C'est aussi l'affaire des riverains !

L'élagage des arbres et des haies bordant votre propriété, le désherbage et le nettoyage des trottoirs autour de votre logement, feuilles mouillées, neige, plaques de verglas,... sont à la charge du propriétaire.

Chaque habitant doit participer à l'effort collectif pour une commune plus propre.

Attention ! En cas de chute d'un piéton sur le trottoir non nettoyé qui borde votre domicile, vous êtes considéré comme responsable.

Gestion et inventaire du patrimoine arboré



Un travail de recensement des arbres malades sur la commune est en cours avec le soutien et l'expertise du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. En effet, nous procédons actuellement à l'inventaire de notre patrimoine arboré.

L'âge des arbres, leur état général sont donc évalués, ceci afin de permettre la mise en place d'une politique durable des arbres.

Nous serons amenés à remplacer certaines espèces prochainement.

Samedi 27 mars 2021

Journée du grand nettoyage !

Ensemble, rendons notre village plus propre

En application de nos engagements de campagne pour la préservation de l'environnement, nous vous invitons à participer à un grand ramassage des déchets sauvages dans notre village.

Si vous souhaitez participer à cet événement, merci de vous inscrire par mail à l'adresse suivante :

fjacq@mairiesurvilliers.fr ou par téléphone au 01 34 68 26 00

Nous avons besoin de connaître le nombre de participants pour prévoir le matériel nécessaire (gants, pinces et gilets) et le petit café d'accueil bien sûr !

** sous réserve de conditions sanitaires favorables*

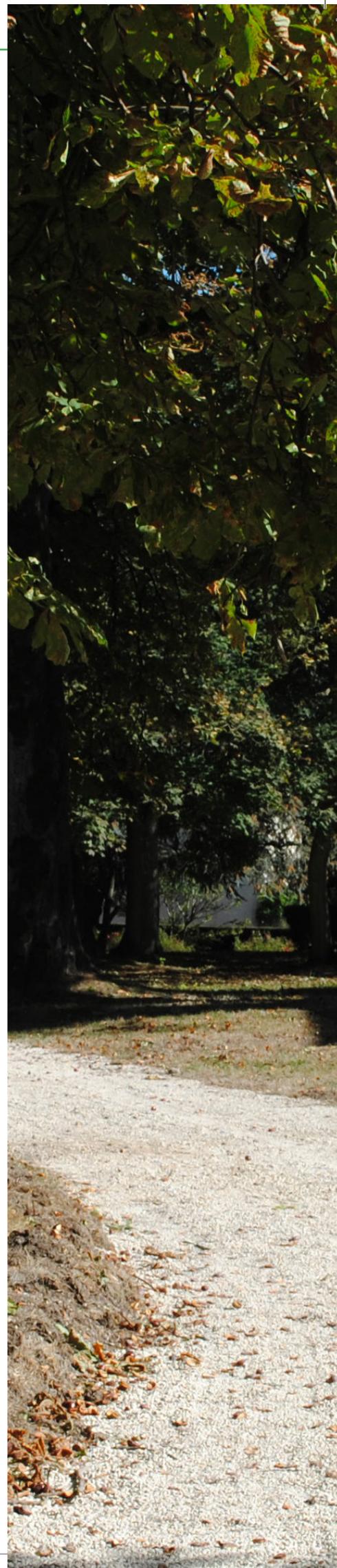


Rendre l'usage du vélo plus facile sur notre territoire

En Novembre 2020, Roissy Pays de France a lancé l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, dont l'objectif est de développer la pratique du vélo sur notre territoire grâce au maillage d'un réseau cyclable permettant des liaisons sécurisées, directes et confortables, puis grâce à l'identification et au déploiement de bornes de stationnement et de services.

Tous les habitants de l'agglomération sont invités à répondre à un questionnaire (ce sondage est anonyme). Les collégiens et lycées sont également encouragés à répondre !

<https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/questionnaire-usager-schema-directeur-cyclable>





Depuis le début de la pandémie, nous avons fait preuve de conciliation envers le gouvernement, malgré les difficultés locales rencontrées, notamment du fait du manque d'informations pour nos écoles.

La gestion d'une pandémie, c'est compliqué. Les décisions ne sont pas toujours simples à prendre, dans un contexte où les outils de communication en temps réel ajoutent de la complexité avec des pressions qui s'exercent.

Profondément respectueuse des instances de l'Etat, je n'ai pas l'habitude de tirer sur l'ambulance... **Mais trop c'est trop ! Arrêtons les fausses communications. La campagne de vaccination tourne au ralenti : c'est ça, la triste réalité !**

Seuls trois centres de vaccination ont été choisis sur notre territoire : Goussainville, Gonesse et Sarcelles. Nous, élus locaux, étions prêts... Prêts à organiser les déplacements des seniors les plus fragiles souhaitant se faire vacciner. Et nous l'avons fait... Jusqu'au moment où les centres nous ont appelés pour

décommander des rendez-vous, faute de vaccins disponibles !

Que le gouvernement nous dise les choses clairement ! Comment est-il possible pour notre pays de rencontrer des difficultés d'approvisionnement et de logistique ?

Faisons preuve de bon sens, faisons appel aux experts logistiques que compte l'Armée et si ce n'est pas suffisant au secteur privé (qui en un jour seulement est capable de livrer une commande passée la veille). Réquisitionnons des laboratoires ! Le monde entier est impacté par ce virus sournois, mais la France semble bien à la traîne en comparaison à ses voisins pour vacciner sa population. Il faut en urgence déployer toutes les solutions. Nos habitants, nos entreprises, nos associations en ont plus que jamais besoin. La vie doit reprendre son cours au plus vite car la crise économique et sociale qui s'annonce sera d'une violence sans précédent sur notre territoire.

Le maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS



La gendarmerie va sortir de terre, mais à quel prix !?... Alors que nous pouvions, comme à l'origine du projet, construire cette nouvelle caserne et quelques habitations en limite du village, ce sont également des entrepôts qui seront édifiés dont la nouvelle maire s'est empressée de signer les permis de construire une fois élue.

Le projet de gendarmerie faisait partie de notre programme, et c'est d'ailleurs le bailleur départemental « Val d'Oise Habitat » qui construira la caserne. Elle sera mieux adaptée aux besoins d'aujourd'hui et remplacera la caserne de Fosses devenue trop exiguë du fait des augmentations d'effectifs depuis plusieurs années. Un accès pouvait se faire sur l'actuel giratoire dit des « quatre routes ». Mais la municipalité ayant pour projet la construction d'entrepôts, le Département se voit contraint de construire pour y accéder un nouveau giratoire... 200 mètres plus au sud. Fidèle à ce que notre équipe avait dit durant la campagne, je n'ai pas voté cet aménagement en tant que Conseiller départemental. Néanmoins, j'ai obtenu le report du dossier afin de mieux intégrer l'aménagement de voies vertes et de pistes cyclables dans le projet.

Il y a moins d'un an, à grand renfort d'affiches et de tracts nous étions accusés de faire des « photomontages » sur nos publications avec des entrepôts et camions à l'entrée du village. Pourtant la triste réalité nous rattrape et une première tranche d'entrepôts de 20.000 m² de tôles de 11 mètres de hauteur tels que nous vous les avons publiés seront bel et bien en chantier.

Cette volonté d'urbaniser notre village n'est pas celle de notre groupe « Survilliers Authentique ». Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté par l'actuelle maire ouvre la possibilité d'urbanisation de Survilliers à plus de 700 nouveaux

logements. Cela aura des conséquences évidentes sur nos équipements publics qui ne suffiront plus. C'est pourquoi une taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions peut être votée par les conseils municipaux afin de répondre aux nouveaux besoins. C'est ainsi qu'une taxe supplémentaire de 13% a été votée par la municipalité en novembre dernier. Nous nous y sommes opposés. D'abord en partant du principe que c'est à la maire seule d'assumer son projet d'urbanisation et donc d'assumer cette nouvelle fiscalité dans un pays qui bat des records d'impôts. « Assumez votre bétonisation, assumez vos impositions ! ». Ensuite parce que cette taxe qui s'applique depuis le 1er janvier 2021 frappera d'abord les petits propriétaires qui feront l'acquisition de leur bien, et sont parfois des Survillois qui souhaitent rester dans notre village. En effet, cette taxe, a été votée sournoisement après les dépôts de permis de construire des entrepôts et des logements sociaux dont le promoteur ne sera donc pas impacté par ce nouvel impôt.

Rappelons aussi que ce promoteur a acquis ces terrains il y a plus d'une quinzaine d'années à moindre coût, lorsqu'ils étaient encore non constructibles au PLU. L'actuelle maire les a rendus constructibles. Rappelons enfin que cette première tranche (il y en aura une deuxième...) de 20 000 m² d'entrepôts se construit sur notre patrimoine agricole alors qu'en face, sur la zone logistique de Marly / Saint Witz, ce sont plus de 125 000 m² d'entrepôts qui sont actuellement désaffectés, et dont certains ne sont plus en état. C'était là qu'il fallait requalifier les bâtiments vétustes et y créer des emplois en attirant des PME, et non en bétonnant facilement nos champs...

On nous traitait de menteur... La maire a signé les permis, les pelleuses sont là, il faudra malheureusement nous y faire !

Anthony ARCIERO, pour l'équipe Survilliers Authentique

Ils se sont unis à Survilliers

Adrien FAVRELLE KLEMEN et Ségolène GLEVAREC le 14 novembre 2020
Mounir HAMZAOUI et Bouchra HARAROUCHE le 06 février 2021



Bienvenue à

Kiara SERRER BEAUDON, née le 23 septembre 2020
Mélina FIALAIX AOUFFEN, née le 19 octobre 2020
Ayaz ADASH, née le 16 novembre 2020
Demba KAMARA, née le 19 novembre 2020
Ellie HOUSEZ, née le 15 décembre 2020
Agathe MARONNIER AKIMENKO, née le 17 décembre 2020
Matteo MARQUES PRAZERES, né le 22 janvier 2021



Pas de publication sans l'autorisation des familles.

Ils nous ont quittés

Monique DELUDET, décédée le 07/09/2020, à 96 ans
Yvette GUIMONNEAU, décédée le 30/10/2020, à 97 ans
Guy WATTEBLED décédé le 22/11/2020, à 86 ans
Denise MARC, décédée le 11/12/2020, à 91 ans
Sylviane RIMBERT décédée le 23/12/2020, à 57 ans
Karen GREMEAUX, décédée le 29/12/2020, à 33 ans
Michel PRULHIÈRE décédé le 02/01/2021, à 73 ans
Giuseppina RIMBERT, décédée le 09/01/2021, à 84 ans
Marie-Louise MORET, décédée le 12/01/2021, à 88 ans
Anne-Marie BAUDRIER, décédée le 06/02/2021, à 65 ans



Service État Civil : 01.34.68.16.84
sladame@mairiesurvilliers.fr

SURVILLIERS VOUS INFORME

1 300€ pour aider les jeunes en insertion
à passer le permis de conduire



PERMIS DE
CONDUIRE
GRATUIT POUR
LES JEUNES

Pour plus d'informations
rendez-vous sur:
www.iledefrance.fr

Trois conditions :

- ▶ Tu as entre 18 et 25 ans
- ▶ Tu habites le Val d'Oise
- ▶ Tu es inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle

Dispositif en cours d'expérimentation par la région

**val
d'oise**
le département

 **Région
île de France**



Ville de Survilliers

<https://www.survilliers.fr>